



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« **INTERNAT D'EXCELLENCE DE SOURDUN**
ACADÉMIE DECRETEIL

NOTE DE RESTITUTION FINALE

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur une seule page en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU PROJET : HAP_8XX
LE PORTEUR DE PROJET
Nom de la structure : Internat d'Excellence de Sourdu Type de structure : Etablissement Public National d'Enseignement Académie : Créteil Ville : Sourdu
LE PROJET : ACTIONS A CARACTÈRE ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL
Objectifs initiaux : 4 axes majeurs : <i>Ouverture et partenariat, constitution d'un bagage culturel, artistique et sportif, accompagnement personnel et professionnel des élèves et des étudiants, maîtrise de la langue française</i>
Public(s) bénéficiaire : <i>Sourdu accueille tout élève ou étudiant motivé, sans problème de comportement ou d'apprentissage particulier, qui ne dispose pas dans son environnement quotidien d'un contexte favorable pour étudier. La priorité de la scolarité est donnée aux élèves et aux étudiants de l'académie de Créteil issus des milieux défavorisés qui résident dans les quartiers relevant de la politique de la ville ou scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire ou du monde rural. 1036 élèves ont bénéficié du projet depuis son commencement.</i>
Descriptif du projet : <i>L'intention générale, manifestée par de nombreux dispositifs pédagogiques et éducatifs, réside dans le développement d'un projet innovant axé sur la prise en charge personnalisée, la recherche de l'autonomie et de l'épanouissement personnel, la promotion de l'ambition et de l'engagement.</i>
Territoire(s) : <i>Les actions se déroulent en priorité sur le site de l'internat d'excellence installé dans les locaux d'une caserne de hussards quittée par le ministère de la défense en 2009 en zone rurale, mais certaines actions liées aux sports et à la culture se déroulent en zones urbaines nécessitant un déplacement des élèves.</i>
Valeur ajoutée : <i>Les actions inscrites et soutenues par le FEJ dans leur dimension respective s'inscrivent de fait dans la logique du projet d'établissement tout en permettant d'étendre son envergure en respectant nos intentions d'une pratique artistique et culturelle, d'un épanouissement lié aux activités sportives et d'une ouverture à l'international.</i>
Partenaires opérationnels : <i>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : centre culturel de Provins, scène national de Sénart, fondation culture et diversité, compagnie didascalie, UER marne la vallée, fondation nationale des sciences politiques, british council, sodexo, fondation total, Lycée allemand de Juterborg, Lycée français de Pondichery</i> <i>(2) Partenaires effectifs : les mêmes</i>
Partenaires financiers : <i>(1) Partenaires initialement visés dans la convention :</i> <i>(2) Partenaires effectifs : XXX</i>
Durée : <i>(1) Date de démarrage : année scolaire 2010/2011</i> <i>(2) Durée effective en nombre de mois 36</i>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction p5

I. Rappel des objectifs du projet p6

II. Public bénéficiaire du projet p7

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet p8

A. Actions mises en œuvre p8

B. Partenariats p19

C. Pilotage p21

IV. Résultats du projet p22

A. Enseignements p23

B. Facteurs de réussite p24

C. Difficultés rencontrées p25

D. Poursuite du projet 26

E. Transférabilité du dispositif p26

Conclusion p27

Introduction

Longtemps proposé comme une simple solution d'hébergement pour des élèves qui ne disposaient pas, à proximité de leur domicile d'une formation répondant à leurs vœux, l'internat et particulièrement l'internat d'excellence, apparaît aujourd'hui comme une réponse sociale et éducative au service de la réussite de tous les élèves.

L'internat est tout à la fois, un lieu d'études et d'apprentissage, un lieu d'éducation, un lieu de vie en même temps que d'ouverture sur le monde.

Le projet éducatif de l'Internat d'Excellence de Sourdu déclinera chacun de ces principes au travers des actions de ce dossier.

L'établissement vise à promouvoir l'égalité des chances pour les élèves et les étudiants d'origine modeste, notamment issus des quartiers de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire. Il a été créé le 23 juin 2009 et ouvert ses portes le 01 septembre 2009.

L'internat de Sourdu concrétise à la fois une politique d'équité, d'égalité des chances, qui donne plus à ceux qui ont davantage de besoins et qui invente de nouveaux dispositifs d'enseignements et d'éducation autour des valeurs citoyennes, humanistes et de solidarité.

Caractéristiques géographiques, sociales et familiales.

L'établissement accueille les élèves issus des 3 départements de l'académie de Créteil : Seine et Marne et Seine Saint Denis formant les départements les plus représentés, le Val de Marne étant depuis deux ans minoritaire.

49% des élèves sont issus des quartiers Zone Urbaine Sensible (soit 196 élèves : 105 filles et 91 garçons) pour la rentrée 2013, 154 élèves proviennent des établissements ZEP ou ECLAIR (76 filles et 78 garçons) et 56% des élèves ne sont assujettis qu'au premier tarif de l'internat.

45 élèves sont issus des zones rurales (22 filles et 23 garçons).

A profil équivalent, les élèves issus des quartiers ZUS font l'objet d'une sélection particulière en gardant un équilibre de mixité dans l'établissement.

Pour l'année 2013/2014 nous accueillerons 454 élèves et étudiants.

Des personnels engagés.

La qualité et l'engagement des ressources humaines de l'établissement sont des atouts majeurs. Le projet d'établissement implique le recrutement et l'adhésion partagée des personnels à un projet pédagogique, aux conditions d'exercice de leurs missions et au fonctionnement de l'établissement.

Les personnels sont définis selon les critères suivants :

- 1) *Des postes spécifiques académiques au sein de l'Education Nationale.*
 - a) Des postes à profil pour tous les fonctionnaires.
 - b) Des postes caractéristiques spécifiques pour le profil des professeurs.

50 professeurs démontrent leur adhésion sur les principes du projet initial.

Enseignement à tous les niveaux de classe de la 6ème au post bac. La présence est fixée pour une durée minimale de trois ans et une présence maximum dans l'établissement de 4 jours, variable en fonction des besoins et des statuts.

Enseigner à Sourdu signifie assurer des heures d'enseignement dans sa matière, d'animer un atelier complémentaire de formation et une séquence d'études ou de soutien.

Dans la logique du projet d'établissement et de la nature des actions culturelles, artistiques et sportives les professeurs d'éducation physique et sportives, d'anglais et d'éducation artistique sont particulièrement surreprésentés parmi les enseignants.

- 2) Des personnels de vie scolaire CPE(4), ASSED (20), CUI (1)

Ce sont des personnels référents pour les internes, ils ont pour mission prioritaire les tâches de vie scolaire pendant le temps contraint de l'emploi du temps des élèves et l'animation des maisons des internes. Ils travaillent à partir du projet de vie scolaire partie intégrante du projet d'établissement.

S'ajoute à ces personnels, un éducateur sportif qui encadre chaque soir les activités sportives sous la responsabilité des professeurs EPS.

Il faut noter et c'est bien là l'essentiel que la vie à l'internat propose aux élèves un cadre d'éducation. Au sens premier les personnels de « vie scolaire » à commencer par les assistants d'éducation et les maîtres d'internat qui sont le plus souvent au contact des élèves, ont cette responsabilité première. Néanmoins, la mission éducative promise aux élèves et à leurs parents est de la responsabilité de tous les adultes de l'internat.

Ainsi les professeurs, les personnels de maintenance au nombre de six et administratifs au contact des élèves dans le cadre de leur métier et de leur missions adoptent un modèle de comportement et d'action dont ils ont conscience d'être exemplaires pour les élèves. Si la réussite scolaire de nos élèves est un fondement de notre projet, leur épanouissement éducatif, culturel et sportif procède de façon concomitante à leur évolution personnelle et citoyenne.

Les actions décrites doivent permettre à tous les moments de leur fonctionnement de s'appuyer sur ce principe. Il serait vain de considérer le seul résultat scolaire comme une panacée si nous rendions à la société, au monde de l'enseignement supérieur, ou au monde professionnel des individus en décalage par leurs attitudes, leur langage ou leurs à « priori ».

La réussite d'un tel dispositif ne peut résulter que d'un projet familial concerté et une coéducation mis en œuvre par l'Ecole et les parents et librement consentie par l'enfant.

C'est pour cela que par les enjeux associés à notre projet, la concertation des énergies et l'ampleur des moyens déployés, notre établissement affirme la volonté de surmonter les déterminismes sociaux afin de promouvoir l'égalité des chances.

I. Rappel des objectifs du projet

Les principaux objectifs de l'internat d'excellence de Sourdu pour les élèves sont :

Un accueil personnalisé leur permettant de réaliser leur potentiel, notamment pour les élèves relevant de la politique de la ville ou de l'éducation prioritaire.

L'objectif s'attache à proposer aux élèves une prise en charge exigeante et efficace, pendant les cours et hors temps scolaire, en créant des liens réels entre les activités de classe et les activités éducatives. Il intègre une réflexion sur le temps scolaire qui donne un cadre rigoureux à la journée de l'élève.

Un accompagnement propice à leur réussite, à leur autonomie en leur offrant un projet éducatif et pédagogique renforcé et innovant.

Les pratiques pédagogiques, l'interdisciplinarité, l'organisation du temps et de l'espace, la prise en charge de la difficulté scolaire et l'accompagnement des élèves sont des points de réflexion et d'adaptation constants.

Cet objectif s'appuie dans toutes ses dimensions, sur une ou plusieurs dominantes comme le sport, l'art et la culture, les sciences et les techniques, l'ouverture internationale, la citoyenneté, le développement durable, le numérique, l'éducation aux médias.

Le développement des ambitions scolaires des élèves tout au long de leur parcours, notamment en offrant des places jusqu'au post bac ou en contractualisant des partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur.

L'auto censure des élèves et de leurs familles et le manque d'informations sont les premiers freins à une limitation des ambitions scolaires des élèves. Chaque adulte de l'établissement doit donner confiance aux élèves et lutter contre la sous estimation de soi dont sont souvent victimes les élèves et les étudiants.

Il est essentiel d'apporter aux élèves de l'internat des informations pratiques sur le système scolaire pré bac, sur le contenu et les formes de poursuite d'études supérieures.

Il est également essentiel de présenter aux élèves des parcours d'adultes dans le monde des études et du monde professionnel.

La maîtrise de la langue française.

L'idée est de concentrer les efforts et les moyens sur le collège où la marge de progression, même si elle est étroite, reste probablement plus importante qu'en lycée.

L'association des parents dont l'implication est un facteur de réussite.

L'élève dans notre projet doit être soutenu et accompagné dans ses choix par sa famille. Les familles sont souvent éloignées de l'établissement mais leur implication dans plusieurs instances de l'internat, doit favoriser une adhésion forte à la scolarité de leur enfant et se voir reconnaître une place constructive dans la communauté éducative.

II. Public bénéficiaire du projet

A Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

L'établissement accueille sur dossier des élèves le plus souvent choisis par le chef d'établissement et l'assistante sociale après transmission des dossiers par les inspections académiques des 3 départements concernés. Les élèves ont dans leur grande majorité choisi de suivre leurs études à l'internat, ils sont volontaires, prêts au choix difficile de la séparation de leur famille et de leurs amis et démontrent une prise de conscience de l'apport de l'internat dans leur vie. Ils attendent des autres élèves une égale détermination et une grande qualité de formation et d'accueil de l'établissement.

L'élève est soutenu et accompagné dans son choix par sa famille. Les familles sont souvent éloignées de l'établissement mais elles manifestent une adhésion forte à l'établissement mais elles manifestent une adhésion forte à l'établissement.

L'établissement accueille les élèves issus des 3 départements de l'académie de Créteil,(Seine et Marne, Val de Marne et Seine Saint Denis).

Au cours des trois années étudiées 51% des élèves étaient issus des ZUS, 65% des établissements ZEP et 71% ne sont assujettis qu'au premier tarif de l'internat.

Les difficultés familiales sont des situations de tension dans les familles, séparation, divorce, nouvelle union, famille mono parentale.

Les difficultés financières et de logement sont aussi très nombreux.

A profil équivalent, les élèves issus des quartiers ZUS font l'objet d'une sélection particulière en gardant un équilibre de mixité dans l'établissement.

Ce sont dans l'ensemble des publics qui présentent une homogénéité de leurs résultats scolaires et une appétence avérée pour le travail scolaire. Les moyennes des élèves retenus se situent prioritairement entre 12.5 et 15 sur 20 dans les disciplines majeures de l'école élémentaire ou du collège.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Le public décrit précédemment est le public dans son intégralité bénéficiaire des actions puisque la pluralité des actions et/ou leur caractère global concernent la totalité des élèves de Sourduin.

Il est bien évident, dans la vision globale qui est la nôtre de notre projet et dans l'intention d'un équilibre des publics et d'une mixité assumée, que nous ne pouvons différencier les élèves selon les actions mises en œuvre.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Les familles associées au projet et participant à la vie de l'établissement au travers de ses instances règlementaires sont forces de proposition. Elles se déplacent autant que de besoin à la rencontre des équipes éducatives et sont invitées à se déplacer

Les partenaires privés participent à nos actions en y apportant leur contribution financière mais également leur contribution logistique et organisationnelle.

Enfin dans le cadre des cordées de la réussite, des échanges au local et à l'international d'autres élèves sont associés à nos projets.

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

I Programme des spectacles extérieurs

Date	Spectacle	Lieu	Classes concernés
04/10/2011 à 20h30	Ca va pas se faire tout seul (cirque/clown)	Scène nationale de Sénart	3A et 3B
20/10/2011 à 20h30	UBU enchainé (théâtre)	Scène nationale de Sénart	1A et 1B
08/11/2011 à 20h30	Grasse matinée (théâtre)	Scène nationale de Sénart	2A et 2B
22/11/2011 à 20h30	Vertical Road (danse)	Scène nationale de Sénart	TA et TB
13/12/2011 à 20h30	Le grand C (théâtre/cirque)	Scène nationale de Sénart	2C et 2D
19/01/2012 à 19h30	Le suicidé (théâtre)	Scène nationale de Sénart	1B et 1C
24/01/2012 à 19h00	Volière d'humeur (théâtre)	Scène nationale de Sénart	6A et 6B
07/02/2012 à 19h00	Oh ! (danse)	Scène nationale de Sénart	4A et 5A
13/03/2012 à 20h30	Et pendant ce temps là, les araignées tricotent des pulls autour de nos bilboquets	Scène nationale de Sénart	2C et 2D
15/03/2012 à 19h30	Asphalte (danse)	Scène nationale de Sénart	3B et TC
20/03/2012 à 19h00	Oh boy ! (théâtre)	Scène nationale de Sénart	6A et 6B
27/03/2012 à 20h30	Le cas de la famille Coleman (théâtre)	Scène nationale de Sénart	1A et 1C
27/03/2012 à 20h30	Rigoletto (Opéra)	Scène nationale de Sénart	3A
03/04/2012 à 20h30	Les fourberies de Scapin (théâtre)	Scène nationale de Sénart	4A et 5A
10/05/2012 à 19h30	La contrebasse (Théâtre musical)	Scène nationale de Sénart	2A et 2B

Programme des spectacles à Sourdu

Date	spectacle	Elèves concernés
28/09/2011	Récital de rentrée	Tous les élèves de l'internat
17/11/2011	Hopt piano Fantasies	Tous les élèves de l'internat
13/12/2011	Le quintette illico	3èmes et 2ndes
12/12/2012	Stephano Magenzani Trio (Jazz et chanson française)	collège
A déterminer	Ensemble baroque	2ndes, 1ères et Terminales
A déterminer	Maitrise de notre dame	Tous les élèves de l'internat

CALENDRIER PREVISIONNEL SOURDUN 2013/2014
PARCOURS CULTURELS « Spectacles *extra muros* »

DEVENIR SPECTATEUR

OCTOBRE :

- Jeudi 3 octobre : *Petits chocs des civilisations*, Fellag. 19H30. La Rotonde. 3A 3B. 40 élèves+ 3 accompagnateurs.
- Jeudi 17 octobre : *Extrémités*. 19H30. La Coupole. 4A 4B. 40 élèves+ 3 accompagnateurs

NOVEMBRE :

- Mardi 5 novembre : *Le conte d'hiver*, Shakespeare. Mise en scène Patrick Pineau. 20H30. La Coupole. 1A 1B. 40 élèves+ 3 accompagnateurs.
- Mardi 12 novembre : *(Super) Hamlet*. 19H. La Coupole. 6A 6B. 40 élèves+ 3 accompagnateurs.
- Mardi 19 novembre : *Ouroboros*. 20H30. La Coupole. 5A 5B. 40 élèves+ 3 accompagnateurs.

DECEMBRE :

- Jeudi 5 décembre : *Appris par corps*, 19H30. La Rotonde. 3A 3C. 40 élèves+ 3 accompagnateurs.
- Jeudi 19 décembre : *Cyrano de Bergerac*. 19H30. La Coupole. 1C TC. 40 élèves et 3 accompagnateurs

JANVIER :

Mardi 7 janvier : *Fin de Série* ; 19H. La Rotonde. 6A 6B. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mardi 14 janvier : *Modern Dance* ; 20H30. La Coupole. 5A 5B. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mardi 28 janvier : *Marie Tudor*. 20H30. Provins. 2A 2B. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Pièce de Théâtre salle Ayoul à Provins 1^{ère} A, B,C 60 élèves et 4 accompagnateurs

FEVRIER :

(Mardi 4 février : *Quelque part sous la neige*. Compagnie Didascalie. En matinée à Provins. 4A 4B.) 40 élèves et 3 accompagnateurs
Jeudi 6 février : *Welcome to Paradise* ; 19H30. La Coupole. TA TB. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mardi 11 février : *Pearl*. 20H30; La Coupole. 3B 3C. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mardi 11 février : *Traversée*. 19H. La Coupole. 6A 6B. 40 élèves et 3 accompagnateurs

MARS :

Mardi 4 mars ; *Nocturnes* ; 20H30. La Coupole. (3B 3C) 40 élèves et 3 accompagnateurs
Pièce à Provins salle Ayoul 5A, 5B 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mardi 11 mars ; *L'homme cirque*. 19H30. Parc des Maillettes. Moissy. 4A 4B. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mercredi 12 mars : *L'homme cirque*. 19H30. Parc des Maillettes. (5A 5B). 40 élèves et 3 accompagnateurs
Mardi 18 mars : *Kiss and Cry*. 20H30. La Coupole. 2A 2B. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Jeudi 20 mars : *Kiss and Cry*. 19H30 La Coupole. 2C 2D. 40 élèves et 3 accompagnateurs
Jeudi 27 mars : *Mission*. 19H30. La Coupole. TA TB. 40 élèves et 3 accompagnateurs

AVRIL :

Mardi 8 avril : *Elles/Ma leçon de Hip Hop* ; 20H30. La Coupole. 5A 5B. 40 élèves et 3 accompagnateurs

Mardi 8 avril : *Tout Dostoïevski*, 20H30. Evry Grégy ; Salle Pouillet. 1A 1B. 40 élèves et 3 accompagnateurs

Pièce Provins salle Ayoul 3A, 3B, 3C, 50 élèves et 3 accompagnateurs

Jeudi 10 avril : *Tout Dostoïevski*; 19H30. EMC Chartrettes. 1C TC. 40 élèves et 3 accompagnateurs

MAI :

Jeudi 15 mai : *Les âmes mortes*; 19H30. La Coupole. 2C 2D. 40 élèves et 3 accompagnateurs

Chaque interne assiste tous les ans à cinq spectacles vivants : pièces de théâtre en lien avec la Scène Nationale de Sénart et le centre culturel de Provins, spectacles de danse et opéra de Paris, programmation d'artistes notamment de musiciens dans l'amphithéâtre de l'internat.

Par ailleurs des ateliers de pratiques artistiques sont assurés par les professeurs et des assistants d'éducation :

- Théâtre par un professeur de Lettres et un metteur en scène de la compagnie Didascalie
- Ciné club dans le cadre de ciné lycéens par un professeur d'anglais
- Photographie par le professeur d'arts plastiques
- Orchestre et pratique instrumentale (guitare, piano, percussions) par le professeur d'éducation musicale
- Ecriture d'un roman par un professeur de lettres et d'histoire
- Danse par un professeur de lettres, interventions d'écrivains
- Participation d'une classe au Prix National Lycée du Cinéma.

II. Les ateliers complémentaires de formation.

Les ateliers complémentaires de Formation (ACF) se sont déroulés en 2010/2011 et 2011/2012 chaque soir à partir de 16h30 et ont permis aux élèves de s'engager dans la pratique d'activités sportives, artistiques et d'ouverture culturelles. Les ACF alternent, dans l'emploi du temps des élèves, avec les études encadrées selon un rythme différent en fonction du niveau de classe :

- 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : 4 ACF d'une heure et demie par semaine
- 3^{ème} : 4 ACF d'une heure et demie par semaine
- 2^{nde} et 1^{ère} : 2 ACF d'une heure et demie par semaine
- Terminale : 2 ACF d'une heure et demie par semaine

A partir de la rentrée scolaire 2013/2014 les ACF se sont déroulés uniformément à 13h30-15h00 dans le projet d'aménagement des rythmes de vie des élèves.

Un équilibre entre activités sportives et activités artistiques/culturelles est systématiquement exigé des élèves au moment de leur inscriptions dans les ateliers. Les ateliers sont soit annuels soit semestriels, ce qui permet d'augmenter les choix offerts aux élèves.

Les ACF sont encadrées par des enseignants, des assistants d'éducation et des intervenants extérieurs. Pour l'année 2011/2012, 73 groupes d'ACF ont été mis en place selon la répartition hebdomadaire suivante (les chiffres indiquent le nombre d'élèves inscrits) :

		Equitation		Sport		Arts et culture				Musique	
Lundi	16h30 18h00	équitation 8	équitation 8	Tir-escrime 36		Astronomie 12	Loisirs créatifs 12	Cuisine 12	Journal 10	Percussions 12	
	18h00 19h30	équitation 8	équitation 8	Tir-escrime 34		Echec 12	Astronomie 12	Journal 10		Electro 8	Piano 8
	20h00 21h30										
Mardi	16h30 18h00	équitation 8	équitation 8	Basket 40		Jeu de go 12	Gravure 12	Cuisine 12	Théâtre 16	piano 8	
	18h00 19h30	équitation 8	équitation 8	Badminton 20	Natation 8	Théâtre 16	Gravure 12	Ciné-histoire 12	Ciné club	piano 8	
	20h00 21h30				Handball 15						
Mercredi	16h30 18h00	équitation 8	équitation 8	Football 42		Danse 12	Photos 12	Film d'animation 12	Festival Arts équestres 50	Guitare 8	Podcast 12
	18h00 19h30	équitation 8	équitation 8	Basket 20		Photo 8	Cuisine 12	Pratiques écologiques 12	Ciné- histoire 12	Guitare 8	
	20h00 21h30				Football 24						
Jeudi	16h30 18h00	équitation 8	équitation 8	Badminton 37	Yoga 28	Echec 12	Ecolo enherbe 12	Cuisine 12	Pratiques 12	Piano 8	
	18h00 19h30	équitation 8	équitation 8	Musculation 15	Football 24	Danse 12	Roman 12	Revue de presse 12	Bridge 12	Orchestre 8	
	20h00 21h30					lycéen au cinéma 20					

PLANNING ACF 2012 / 2013

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
ARTS PLASTIQUES Salle 32102	ARTS PLASTIQUES Salle 32102	ARTS PLASTIQUES Salle 32102	ARTS PLASTIQUES Salle 32102
CUISINE Bât 14	CUISINE Bât 14	CUISINE Bât 14	CUISINE Bât 14
ÉQUITATION 1 Centre équestre	ÉQUITATION 1 Centre équestre	ÉQUITATION 1 Centre équestre	ÉQUITATION 1 Centre équestre
ÉQUITATION 2 Centre équestre	ÉQUITATION 2 Centre équestre		ÉQUITATION 2 Centre équestre
HIPPOLOGIE 1 Salle 362016		HIPPOLOGIE Salle 362016	
HIPPOLOGIE 2 Salle 03113			
JEUX MATHÉMATIQUES 1 Salle 32015		JEUX MATHÉMATIQUES Salle 32015	JEUX MATHÉMATIQUES Salle 32117
JEUX MATHÉMATIQUES 2 Salle 32018			
LECTURE 1 Salle 32023	LECTURE 1 CDI Salle 32024		LECTURE 1 Salle 32023
LECTURE 2 Salle 32024	LECTURE 2 Salle 32024		LECTURE 2 Salle 32010
LECTURE 3 CDI			
MÉDIA Salle 32004	MÉDIA Salle 32026	MÉDIA Salle 32026	MÉDIA Salle 32004
	MUSIQUE 1 Bât 20	MUSIQUE 1 Bât 20	MUSIQUE 1 Bât 20
	MUSIQUE 2 Bât 20	MUSIQUE 2 Bât 20	MUSIQUE 2 Bât 20
	PHYSIQUE EX Salle 03015	PHYSIQUE EX Salle 03004	PHYSIQUE ex Salle 03104
		PHYSIQUE EX Salle 031015	
	RADIO Salle 03102		RADIO Salle 03107
12	11	10	12

PLANNING ACF 2013 / 2014

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
G1 4^e	Echecs	Court métrage anglais	Echecs	Court métrage anglais
G2 4e	Théâtre	Archéologie / Sciences	Théâtre	Cinéma 3D
G3 3e	SES	Arts plastiques Salle 32102	Echecs	Arts plastiques Salle 32102
G4 5e	Cuisine Bâtiment 14	Lecture	Jeux mathématiques	Lecture
G5 4/3e	Piano Bâtiment 20	Jeux mathématiques CDI	Piano Bâtiment 20	Jeux mathématiques
G6 5/4e	Lecture anglaise pas de 6 ^{ème}	Echecs	Cuisine Bâtiment 14	Arts plastiques Salle 32102
G7 3e	Actu/presse	Français oral 3eme	Actu/presse	Français oral 3eme
G8	Equitation Centre équestre	Equitation Centre équestre	Hippologie	Hippologie
G9	Hippologie	Hippologie	Equitation Centre équestre	Equitation Centre équestre
G10 3e	SES	Arts plastiques Salle 32102	Echecs	Arts plastiques Salle 32102
G11 6/5e	Lecture CDI	Education civique	Lecture CDI	Education civique

Il est opéré tous les trimestres une refonte du calendrier afin de permettre aux élèves de fréquenter des ateliers différents à chaque trimestre.

En fin d'année, une restitution des productions et travaux est présentée aux familles à l'occasion de la fête de fin d'année de l'internat.

Chaque activité concerne soit un personnel enseignant ou un personnel d'éducation ou un professionnel venu de l'extérieur.

III. Projets de voyages scolaires.

Classe	Projet	Date
6A 6B	Découverte du milieu marin	du 26/09/2011 au 07/10/2011
5A	Provins médiéval	Toute l'année
4A	Comédie musicale	Toute l'année
3A	Projet montagne	Mai 2012
3B	Instruments hybrides	Toute l'année
2A	Cambridge	Mars 2012
2B	Découverte de l'Inde	Janvier 2012
2C	Cambridge	Mars 2012
2D	Projet linguistique (Irlande ?)	Mars 2012
1A	Union Européenne	Du 24/11 au 30/11
1A,B ET c (latin et grec)	Rome	Vacances de la Toussaint
TA TB	Géologie alpine à Briançon	Du 31/09 au 04/10/2011
TC	Découverte de Paris	Mars 2012
CPGE	Stage linguistique Angleterre	Juin 2012

Action à caractère éducatif, pédagogique et social programmée

Action IV à caractère éducatif, pédagogique et social programmée

Description de l'action : Rythme de vie des internes et livret de compétences

Type de bénéficiaires : collégiens et lycéens

Nombre de bénéficiaires : 402

Territoire(s) d'expérimentation : Internat d'Excellence de Sourdu

Partenaire(s) : DGESCO et EDUSCOL

Calendrier : Projet d'établissement 2012/2015

Action V à caractère éducatif, pédagogique et social programmée

Description de l'action : Pentathlon moderne, programmation culturelle, partenariat Centre Pompidou, ouverture internationale

Type de bénéficiaires : collégiens et lycéens

Nombre de bénéficiaires : 723 (cumul des élèves sur l'ensemble des actions)

Territoire(s) d'expérimentation : Sourdu, Provins, Paris, Juterborg, Rome, Madrid, Melun, Noyon

Partenaire(s) : SODEXO, TRANSDEV, VITTE, CA, Centre Pompidou, OFAJ.

Calendrier : Année scolaire 2012/2013 - 2013/2014

Action VI à caractère éducatif, pédagogique et social programmée

Description de l'action : Festival des Arts Equestres

Type de bénéficiaires : collégiens lycéens

Nombre de bénéficiaires : 274

Territoire(s) d'expérimentation : Centre équestre de Sourdu

Partenaire(s) : Fondation

Le projet pédagogique et le projet éducatif rassemblés et indissociables dans le cadre du projet d'établissement sont la clé de voute de l'Internat d'Excellence de Sourdu. Pilier fondamental de ce projet d'établissement cette cohérence s'établira pour l'amplitude 2012/2015 autour de trois axes.

I • un aménagement du temps scolaire qui dissocie le temps du collégien et du lycéen mais qui dans un grand nombre de situations les rassemblent autour d'actions, d'activités et de projets. L'Internat d'Excellence de Sourdun souhaite se référant aux études des chrono biologistes distinguer ce qui procède du temps de l'élève dans sa période contrainte de son emploi du temps et ce qui s'inscrit dans la quotidienneté de ses activités. L'âge des élèves, leur niveau de classe, leur degré de fatigue, la connaissance de leur milieu familial sont des données inhérentes à cette réflexion sur l'aménagement de vie des élèves. Ainsi chaque élève est suivi au plus près des ses besoins par les différents adultes de l'établissement pour repérer les difficultés rencontrées et l'ambition scolaire.

Dans notre établissement la distinction des temps scolaires et des temps de vie entre collégiens et lycéens s'inscrit tout au long de la journée et implique l'ensemble de la communauté scolaire et éducative. Elle permet un travail collaboratif fort et engageant des équipes éducatives et pédagogiques dans la réflexion qu'elles doivent avoir autour de l'élève.

Cette distinction permet de s'interroger sur :

- la pertinence de la répartition des cours, activités et des temps de repos dans la journée du lycéen et du collégien
- la fréquence des différentes activités
- la part de chaque dispositif et leur impact sur le cursus des élèves.

Cette mise en œuvre dès le mois de septembre 2012 a répondu également à une vision de l'internat centré autour de l'innovation.

Elle a permis également de donner un cadre structurant aux élèves et a engagé chaque équipe d'adultes référents dans l'équilibre qu'elle souhaitait apporter aux élèves.

Enfin dans l'espace temps de l'internat, les activités qui sont offertes après la classe reprennent toutes leurs places et sont conçues pour donner des réponses cohérentes et complémentaires ou projet de classe.

II • Structuration dans le temps (court et moyen terme) des activités culturelles et d'ouverture vers l'extérieur (étranger, monde professionnel et partenariats).

L'Internat d'Excellence de Sourdun a adopté le principe d'inscrire à la scolarité de ses élèves cinq spectacles vivants par an par interne. Ce principe est réaffirmé dans sa logique mais est fortement recentré dans une dynamique qui associe les spectacles et les programmes scolaires. En effet nous souhaitons qu'au delà de l'intérêt culturel proprement dit, les élèves puissent intégrer cet élément culturel à leur construction scolaire.

Associé à des actions culturelles et des thèmes, nous développerons sur le site de notre établissement un partenariat avec le Centre National Georges Pompidou qui intégrera un travail à l'année autour de l'art contemporain avec une de nos classes de seconde et mettra en œuvre des expositions événementielles dans le cadre d'une galerie d'art. Ce partenariat aura la vocation bien entendu d'être centré sur les domaines artistiques mais comme le souhaite le Centre National Georges Pompidou développer la connaissance des métiers autour des actions culturelles (régisseurs, administrateurs...). Complémentairement à ce projet l'établissement continuera à présenter en fin d'année dans une logique d'événements récurrents et durables sur le site le Festival de Arts Equestres.

L'ensemble de ces projets qui assure une continuité dans l'épanouissement culturel et artistique des élèves permet de leur offrir un parcours culturel riche et cohérent. La généralité étant d'accéder pour nos internes à des formes d'expression variées en tant que lecteurs, spectateurs, auditeurs, mais aussi en tant que praticiens.

Ces projets défendent également l'idée de la mise en place de partenariats conventionnés où s'inscrivent les objectifs connus de l'internat et ceux des structures culturelles.

Ces partenariats prennent forme dans la multiplicité des dispositifs. Ceux des ateliers artistiques, des résidences d'artistes et de l'accompagnement éducatif et personnalisé.

III • Dans la même veine la maîtrise de plusieurs langues étrangères, la connaissance d'autres cultures et sociales sont pour notre établissement des compétences indispensables à la future insertion de nos élèves.

Nous avons dans ce domaine voulu restructurer la pratique des voyages scolaires en les concentrant sur les classes ne présentant pas d'examen en fin d'année. Ces voyages s'adressent donc aux classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et secondes. Mais dans l'objectif des partenariats durables et pérennes nous développons un appariement scolaire international avec un lycée allemand à Juterborg.

Nous considérons qu'il est un élément fédérateur pour notre établissement dans la mesure où il permet à l'ensemble de la communauté éducative de se retrouver autour d'un projet spécifique et pluridisciplinaire.

C'est aussi pour nos élèves la possibilité de relayer individuellement cet appariement et de créer des liens et des échanges à distance avec leurs correspondants.

Nous privilégierions dans ce domaine le recours aux technologies de l'information et de la communication en démontrant l'utilité du numérique dans ce domaine à nos internes.

Dans le domaine sportif trois domaines occuperont les élèves dans une logique où le projet sportif est complémentaire de l'éducation physique et sportive.

La présence des élèves tout au long de la semaine contribue à développer trois domaines : ceux du sport loisir, du sport santé et du sport scolaire.

Ces trois domaines s'inscrivent dans la logique du travail que nous entamons avec beaucoup plus de précisions dans le domaine de l'aménagement du rythme de vie des internes. Décider de cette offre de formation nous a engagés à nous interroger sur la nature des activités sportives.

Celles inscrites dans le cadre de la scolarité comme nos deux classes de 6^{ème} et de 4^{ème} déterminées autour du dispositif « cours le matin, sport l'après midi », ou encore la poursuite pour l'année scolaire 2013/2014 d'une filière sportive pentathlon moderne. Avec pour cette filière Pentathlon Moderne la logique entrevue dans d'autres domaines qui est celle du partenariat. Partenariat avec le club de Noyon qui est inscrit comme pôle d'excellence et avec de façon induite le partenariat avec la Fédération Française de Pentathlon Moderne.

L'intention à terme étant l'implantation d'un pôle espoir sur notre site.

D'autres dispositifs viennent compléter ces enseignements, ceux de l'association sportive complément de l'EPS, des ateliers sportifs de fin de journée ou de début de soirée et ceux permettant à tous les élèves de façon encadrée mais libre de développer une véritable éducation à leur santé.

Dans la dynamique de ce projet qui guide l'ensemble des personnels et qui prend en charge tous les élèves deux axes transversaux fédèrent l'ensemble.

- L'accent pour cette année scolaire 2013/2014 sera mis sur la langue française qui se doit d'être déclinée dans tous les actes de la vie quotidienne des élèves. Cet accent concerne bien entendu de façon didactique chaque domaine disciplinaire mais doit engager chaque action sur la façon de s'exprimer à l'oral ou à l'écrit, à communiquer dans une langue et un langage reconnus par tous, à adapter le ton et le champ lexical selon son interlocuteur, à se débarrasser des codes langagiers peu propices à une insertion citoyenne et professionnelle. Chaque action, chaque dispositif au delà de ses objectifs propres se doit de mettre en filigrane ce principe afin que ne s'établisse pas une fracture pour nos internes avec une société où la langue française est le sésame à toute ambition qu'elle soit universitaire et/ou professionnelle.

- L'acquisition du label Cordées de la réussite avec en tête de cordée l'Internat d'Excellence de Sourdu qui répond aux soucis d'intégrer un réseau des collèges, et des lycées du district permettant à des élèves de continuer leur parcours de formation post bac de façon vertueuse.

C'est le but de la Cordée de la réussite que nous avons initié avec les collèges Jules Verne et Marie Curie de Provins ainsi que le lycée des Pannevelles à Provins.

Douze jeunes pour l'année scolaire 2013/2014 cette première année après la validation par Madame la rectrice de notre cordée de la réussite acquise en juin 2012, suivront un cursus qui doit les mener à l'excellence scolaire en se projetant vers des études supérieures. Ces jeunes élèves étant issus des quartiers ZUS.

Ce travail partenarial est une façon différente d'inscrire notre établissement dans une dynamique d'ouverture vers l'extérieur.

L'ensemble de ces aménagements pour l'année scolaire 2013/2014 et au delà dans le cadre du projet d'établissement 2012/2015 doit nous permettre de repenser le projet de vie scolaire. En effet aménager le rythme de vie des élèves implique que les personnels de vie scolaire qui auront directement la charge des internes collégiens dès 18h00 conçoivent une organisation qui :

- continue à fixer les règles de la vie en collectivité et les valeurs à partager par tous

- définit un cadre de vie où l'élève se sente aidé, écouté mais où il puisse comprendre l'autorité toujours affirmée de l'adulte.
- permet de concevoir des temps plus larges pour agir sur la méthodologie, l'hygiène, la santé, la citoyenneté
- prépare la structuration de lieux et de moments de proximité entre les adultes et les élèves autour d'activités de loisirs calmes.

Ce cadre structurant avec une périodicité des actions, un horaire de coucher fixe (22h30 pour tous les collégiens, 22h30 voir 23h00 en fonction du travail scolaire pour les lycéens) et une rigueur sur la tenue de nos engagements éducatifs doit apporter aux élèves un équilibre favorable à la réussite.

Ce travail quotidien mais établi sur l'année contribue à la qualité de vie au sein de l'internat.

Il doit se faire en collaboration avec les familles.

Les relais que sont l'assistante sociale et l'infirmière, les CPE ou les personnels de direction vis à vis des familles doivent permettre à tous les personnels de partager les informations livrées par les familles.

Nous continuons comme les années précédentes à recevoir les familles sur plusieurs moments de l'année :

- le dimanche de pré rentrée où l'accueil des familles et des élèves est un moment où l'on situe le cadre qu'il soit physique ou moral.
- à la fin du premier trimestre où les équipes pédagogiques et les professeurs principaux reçoivent les familles autour du bulletin de notes
- au cours du 2^{ème} trimestre où les professeurs principaux engagent avec les élèves de 3^{ème}, 2^{nde} et terminales un dialogue autour de l'orientation
- lors de chaque événement (fête de fin d'année, remise de diplômes, Festival des Arts Equestres....).

Enfin de façon individuel et autant que de besoin chaque famille est reçue par les personnels ayant sollicité cette rencontre ou bien entendu à la demande des familles.

Il est à noter qu'en fonction de la situation géographique de notre établissement nous organisons pour chacune de ces rencontres des navettes entre la gare de Provins et notre site afin d'aider les familles empruntant les transports en commun.

Ce fonctionnement indispensable à la venue du plus grand nombre des familles à un impact non négligeable sur notre budget de fonctionnement.

Le poste budgétaire des transports lui aussi augmente avec l'accroissement cette année de nos effectifs puisque nous maintenons le système gratuit du ramassage de nos élèves sur des points fixes de circuits structurés selon les lieux d'habitation de nos élèves.

Les mêmes points de ramassage le lundi matin servant de desserte le vendredi soir au retour des élèves dans leur famille.

- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires

Tous les élèves sont concernés dans la mesure où les actions ne peuvent stigmatiser un public au détriment d'un autre.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Centre culturel de Provins	communal	opérationnel	existant	culturel
Scène nationale de Sénart	Communal	opérationnel	existant	culturel
Fondation Culture et Diversité	Fondation	financier	existant	Partenaire financier
Compagnie Didascalie	Associatif	opérationnel	existant	théâtre
Université Marne la Vallée	Enseignement supérieur	opérationnel	nouveau	Pédagogique et orientation
Fondation Nationale des Sciences politiques	Enseignement supérieur	opérationnel	nouveau	Pédagogique et orientation
British Council	Education nationale	opérationnel	existant	Ouverture internationale
Sodexo	Privé	financier et opérationnel	existant	Partenaire financier
Fondation Total	Fondation	financier	existant	Partenaire financier
IBM	Privé	financier	nouveau	Orientation professionnelle
Lycée allemand de Jutergorg	Education nationale	opérationnel	nouveau	Ouverture intercommunale et pédagogique
Fondation Randstad	Privé	financier	nouveau	Partenaire financier
Société VITTE	Privé	financier	nouveau	Partenaire financier
Crédit Agricole	Privé	financier	nouveau	Orientation professionnelle et partenaire financier
Université Paris Dauphine	Enseignement supérieur	opérationnel	existant	Orientation et pédagogique
Science Po Paris	Enseignement supérieur	opérationnel	nouveau	Orientation et pédagogique
ENS Paris rue d'Ulm	Enseignement supérieur	opérationnel	nouveau	Orientation et pédagogique

Science Po Paris	Enseignement supérieur	opérationnel	nouveau	Orientation et pédagogique
UNSS	Education nationale	opérationnel	nouveau	sportif
Club d'escrime de Nogent Sur Seine	associatif	opérationnel	nouveau	sportif
Fédération Française de Pentathlon moderne	fédéral	opérationnel	nouveau	sportif
Club sportif de Noyon	associatif	opérationnel	nouveau	sportif

C. Pilotage

- Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))

L'équipe liée au projet s'articule essentiellement autour de deux axes.

Les 3 demi-journées banalisées qui réunissent l'ensemble des membres de la communauté scolaire et éducative et qui sont le lieu de débats où s'évaluent et s'élaborent les projets à venir autour du projet central qui est le projet d'établissement.

Ces ½ journées donnent lieu à des ateliers de travail par projet.

Elles concernent l'ensemble des professeurs (50 ETP), les 4 CPE, l'équipe de direction (3 ETP) et les 21.5 ETP d'assistants d'éducation. Y sont associés l'infirmière et l'assistante sociale.

- Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)

Le comité de pilotage est en fait le conseil pédagogique de l'établissement.

Il est constitué du chef d'établissement, des professeurs principaux de chaque division, d'au moins un représentant de chaque discipline (si différent des professeurs principaux), de l'adjoint gestionnaire, d'un CPE.

Il

- Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)

Il se réunit 4 fois dans l'année.

- Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)

Toutes les évaluations normatives sont utilisées pour moduler nos projets (résultats aux examens, admission post bac, brevet des collèges, taux de fluidité entre les classes, démission de certains élèves ou inscription de certains en cours d'année)

Mais nous utilisons toutes les modalités formatives en présentant les projets aux élèves et aux parents dans le cadre du conseil d'administration. Comme nous tenons à la mise en place des commissions de délégués élèves et du comité de vie lycéenne.

Ces instances sont de bons régulateurs des projets et nous permettent d'en faire une évaluation en situation.

Néanmoins la progression de nos élèves que l'on peut ou pas constater lors des conseils de classe, leurs résultats aux examens et leurs ambitions d'études post bac sont des indicateurs très forts de la plus value apportée par nos projets hors le cadre contraint des cours de l'emploi du temps régulier de l'élève.

Nous utilisons également une donnée qui est celle du maintien de l'étudiant dans le cursus universitaire ou d'enseignement supérieur qu'il a choisi.

A ce titre les données fournies par les établissements d'accueil notamment les lycées ayant des CPGE, les IUT et un peu plus difficilement les universités nous sont très précieuses.

- Modalités de coordination entre les différents territoires, le cas échéant

Notre collaboration avec les 3 inspections d'académie (77,93,94) est indispensable lors de l'envoi des dossiers d'élèves.

Une coordination est faite par l'inspection académique du 77.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

RESULTATS DU BACCALAUREAT GENERAL 2012 et 2013

ANNEE 2012: 55 élèves

Série	Nb total de candidats	Non Admis	% N.A	Admis	% ADMIS
S	37	4	10,81	33	89,19
ES	11	0	0	11	100
L	7	0	0	7	100

ANNEE 2013: 52 élèves

Série	Nb total de candidats	Non Admis	% N.A	Admis	% ADMIS
S	24	1	4,17	23	25
ES	22	2	9,09	9	40,91
L	6	0	0	2	33,33

Résultats au BAC 2013 par série

Série L : 6 élèves	5 reçus au 1 ^{er} groupe 1 reçu au 2 ^{ème} groupe	2 mentions B 2 mentions AB
Série ES : 23 élèves	17 reçus au 1 ^{er} groupe 3 reçus au 2 ^{ème} groupe 3 refusés	9 mentions AB 2 mentions B
Série S : 24 élèves	21 élèves reçus au 1 ^{er} groupe 2 reçus au 2 ^{ème} groupe 1 élève refusé	9 mentions AB 4 mentions B 4 mentions TB
	49 reçus sur 53 inscrits 92.45% de réussite 86.95% en série ES 95.83% en série S 100% en série L	

RESULTATS D.N.B PAR ANNEE ANNEE 2011

2011

Filles	18	15	1	2	94,44
Garçons	21	21	0	0	100
Total	39	36	1	2	97,2

2012

	Nb total	Nb admis	Nb non admis	Abs	Taux de réussite en %
Filles	22	22	0	0	100
Garçons	18	18	0	0	100
Total	40	40	0	0	100

2013

	Nb total	Nb admis	Nb non admis	Abs	Taux de réussite en %
Filles	30	29	0	1	100
Garçons	25	22	3	0	88
Total	55	51	3	1	94,44

Résultats au DNB 2013 par : Sexe, classe, nb année de scolarité

		Candidats		Refusés	Nb admis par type de mention				Taux de réussite		Taux de mention
		Nb	%		P	AB	B	TB	NB	%	%
Par sexe	Fille	30	54,5	0	9	5	8	7	29	100	66,6
	Garçon	25	45,5	3	10	8	1	2	22	88	44
	Ensemble	55		3	19	13	9	9	51	94	55,3

Par classe	3A	15	93,3	1	10	2	2	0	15	93,3	26,6
	3B	19	94,7	2	5	4	4	6	19	94,7	66,6
	3C	21	94,7	0	4	8	3	3	21	100	77,7
	Ensemble	55		3	19	14	9	9	55	94,2	57

Ces chiffres démontrent avec acuité le fait que si la réussite scolaire de nos élèves est un fondement de notre projet, leur épanouissement éducatif, culturel et sportif procède de façon concomitante à leur évolution personnelle et citoyenne.

Les actions décrites doivent permettre à tous les moments de leur fonctionnement de s'appuyer sur ce principe. Il serait vain de considérer le seul résultat scolaire comme une panacée si nous rendions à la société, au monde de l'enseignement supérieur, ou au monde professionnel des individus en décalage par leurs attitudes, leur langage ou leurs « priori ». La réussite d'un tel dispositif ne peut résulter que d'un projet familial concerté et une coéducation mis en œuvre par l'École et les parents et librement consentie par l'enfant.

C'est pour cela que par les enjeux associés à notre projet, la concertation des énergies et l'ampleur des moyens déployés, notre établissement affirme la volonté de surmonter les déterminismes sociaux afin de promouvoir l'égalité des chances.

B. Facteurs de réussite

Depuis la création de l'établissement la volonté de la communauté scolaire et éducative s'est affirmée autour des 3 axes fondamentaux qu'ont été l'aménagement du temps de l'élève en prenant en compte son rythme de vie, la mise en place d'une pédagogie innovante en favorisant la maîtrise de la langue et l'accompagnement et le soutien dans toutes les disciplines et enfin l'offre d'un bagage culturel, artistique et sportif diversifié.

L'on peut dire que la possibilité pour tous nos élèves de se constituer un passeport culturel représente pour nos élèves un complément très utile à l'obtention de leur diplôme et notamment celui du baccalauréat.

En effet s'il est démontré que l'absence de culture générale est un obstacle à la poursuite d'études universitaires les différentes actions culturelles, artistiques et sportives apportent à nos élèves une consolidation de leur parcours scolaire que les chiffres suivants confortent. En effet si dans l'académie de Créteil tous publics confondus 13% des bacheliers demandent une poursuite d'études en CPGE ce chiffre est de 25% pour l'internat d'excellence de Sourdu avec la totalité des élèves acceptés dans ces classes y compris sur des CPGE parisiennes.

L'aménagement du temps de l'élève nous a permis également de développer un vrai projet de vie scolaire qui permet à l'ensemble des élèves de s'organiser une vie à l'internat hors les contraintes de la vie en collectivité. La part d'autonomie des élèves dans la gestion de leur temps et des responsabilités associées a augmenté à la fois selon les tranches d'âge mais aussi en fonction des activités offertes dans chaque internat.

L'environnement est donc plus apaisé, régulier et calme ce qui permet à chaque adulte selon ses fonctions de prendre part au projet des élèves. Cette composante est importante dans la mesure où elle permet aux élèves d'identifier l'adulte comme une autorité capable d'écoute et d'accompagnement.

La mise en place des ateliers complémentaires de formation de 13h30 à 15h pour les collégiens autour de pratiques artistiques, sportives et culturelles marque un temps dans la journée des élèves à un moment justement où ils ont besoin de découvrir et de connaître mais dans un autre contexte et dans un rythme différent de celui de l'emploi du temps contraint.

Ces aspects sur l'aménagement du temps des élèves ont une grande importance dans la prise en compte par tous de la régularité d'un rythme de vie. Et plus encore pour nos élèves dont les rythmes familiaux sont quelquefois très éloignés d'un équilibre propice à un développement harmonieux de l'enfant.

Le sport et sa pratique prend une place importante avec le maintien de deux classes « cours le matin, sports l'après-midi » même si ce projet n'est plus abondé financièrement par le rectorat.

Et nous avons créé une filière pentathlon moderne qui concerne 14 athlètes de la 6ème à la troisième dans un emploi du temps aménagé et en association avec le pôle espoir de Noyon en Picardie. A ce titre nous venons de recevoir le label de la Fédération française de Pentathlon moderne.

L'ouverture sur d'autres partenaires qu'ils soient scolaires, universitaires mais aussi culturels et sportifs fait partie des réussites du projet d'établissement.

Nous avons dans le domaine de la scolarité ouvert en termes d'orientation le maximum de possibilités à nos élèves en contractualisant des partenariats avec l'UER Marne la Vallée, Villetaneuse ou Paris Dauphine.

Nous avons pu nous associer pour des projets spécifiques notamment ceux des cordées de la réussite avec l'IEP de Paris, l'ENS rue d'Ulm et le Lycée Janson de Sailly et nous avons nous même créé une cordée de la réussite dans le Provinois.

Nous offrons à nos élèves des échanges réguliers avec des établissements étrangers (Londres, Madrid) et nous sommes au sein de l'OFAJ partenaire depuis 3 ans avec un lycée allemand dans la banlieue de Berlin.

Enfin nous fondons de grands espoirs sur notre projet lié à la maîtrise de la langue qui concerne tous nos élèves avec une attention accrue pour les collégiens des classes de 6ème et de 5ème.

Ce projet concerne tous les aspects de la vie de l'élève dans la mesure où l'attention portée à la maîtrise de la langue française ne s'arrête pas aux frontières des emplois du temps des élèves mais va bien au delà dans la mesure où une vigilance est demandée à tous les personnels pour impliquer les élèves dans une façon de s'exprimer en français en respectant un champ lexical et syntaxique étendue.

C. Difficultés rencontrées

Les activités étant partie intégrante du projet d'établissement elles s'inscrivent dans le moyen terme (3 ans). De fait leur mise en œuvre ne pose pas de problèmes particuliers si ce n'est le décalage classique constaté entre des objectifs ambitieux et des résultats qui se heurtent à une réalité issue du terrain.

Sourdun est situé dans une zone très rurale du Provinois et le recrutement d'éducateurs très spécialisés dans certaines activités sportives et culturelles est souvent problématique.

Cet éloignement d'un pôle universitaire ou d'une ville offrant un large choix culturel et artistique entraîne des frais de déplacement conséquents qui à terme devront nous inciter à fonctionner à partir des outils et des contacts que nous pourrions établir dans une proximité géographique.

Cela réduira forcément le champ des possibles dans ces domaines artistiques et culturels.

Il faudra d'ailleurs que l'ensemble des activités soit mieux partagé par la communauté scolaire et éducative tant dans leur préparation que dans leur restitution au plus grand nombre.

L'implication des familles est très hétérogène et il s'avère qu'avec 10% des familles le contact est quasi inexistant ce qui remet souvent en cause le projet initial établi pour leur enfant.

D. Poursuite du projet

L'ensemble de ces projets se poursuit dans leur intégralité dans la mesure où il constitue le fondement du projet d'établissement qui doit nous amener jusqu'en 2015.

Les éléments d'évaluation de nos projets nous incitent à poursuivre dans les domaines évoqués ci-dessus, pour plusieurs raisons :

- la réussite aux examens de nos élèves
- les taux de passage dans la classe supérieure

L'établissement affiche un scepticisme ancré et assumé quant au redoublement. Il propose tout au long de l'année de scolarité pour les élèves qui ne réussissent pas à la hauteur de leurs ambitions une aide et un encadrement à l'échelle la plus individualisée.

- la comparaison par rapport aux résultats attendus en fonction de l'origine sociale des élèves. L'élément déterminant de la réussite scolaire des élèves est son origine sociale. En fonction des élèves présents à Sourdon, on peut mesurer l'effet établissement.

Au brevet des collèges depuis 2010 les résultats sont de 25% supérieurs à ceux attendus dans un établissement vrai ou fictif avec une égale « population scolaire ». Pour le baccalauréat depuis la première cohorte de bacheliers en 20121, ces résultats sont de +17 en valeur ajoutée par rapport à l'attente des résultats fixés par le rectorat de l'académie de Créteil.

- le taux de réinscription pour les élèves chaque année est de 92%
- les taux de pression. Il est de 1 pour 7 et ils représentent un des éléments forts de la reconnaissance de la qualité des projets présentés et mis en œuvre.

E. Transférabilité du dispositif

Ce projet peut être appliqué à d'autres établissements dans des conditions qui relèvent :

De la recherche de la meilleure utilisation de la dotation horaire globale avec une répartition prioritaire de ces moyens horaires à certaines disciplines.

D'un ajustement des moyens horaires supplémentaires liés au dispositif ECLAIR et internat d'excellence en fonction des niveaux de classe et des contenus d'enseignement (ex une prédominance du Français, des heures dégagées pour des contrôles réguliers hebdomadaires, la priorité donnée aux ateliers complémentaires de formation et l'accompagnement et le soutien).

De la qualité et l'engagement des ressources humaines de l'établissement. Tous les personnels fonctionnaires de l'éducation nationale ont candidaté pour les postes mis au mouvement à travers les procédures de mutation économiques.

Les personnels de l'établissement dépassent largement le cadre de leur spécificité statutaire en s'engageant sur des activités de tous ordres avec une priorité donnée à l'interdisciplinarité, l'éducation à l'orientation, l'apprentissage de la langue française facteur majeur d'intégration et l'organisation d'activités et sorties culturelles.

La capacité de la part des acteurs pédagogiques et éducatifs à organiser et mettre en œuvre des actions avec des partenaires extérieurs.

D'un aménagement des rythmes de vie des élèves en pensant la journée bien au-delà du temps contraint de l'emploi du temps avec des priorités d'actions tout au long de l'année scolaire.

- la pratique sportive
- le lien avec des partenaires*
- l'éveil aux expressions artistiques et à la pratique artistique
- l'enseignements de disciplines supplémentaires dans le temps scolaire (pratique du chant chorale, l'orientation tout au long de la scolarité, une appréhension de l'éducation civique).

Conclusion

La convention pluriannuelle d'expérimentation signée par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'internat d'excellence de Sourdun le 03 décembre 2010 définissait quatre objectifs principaux.

Le bilan révèle au bout de ces trois années scolaires que l'internat remplit bien son rôle d'un accueil personnalisé permettant aux élèves de réaliser leur potentiel, notamment pour les élèves relevant de la politique de la ville ou de l'éducation prioritaire.

Les résultats aux diplômes du brevet des collèges où durant ces trois années les taux de réussite ont été à deux reprises de 100% et de 94 % pour une année, ceux du baccalauréat général série ES, S et L avec des taux cumulés de 93.8% et 94.2% de réussite démontrent que les élèves pour qui l'obtention de ces diplômes n'était pas acquise ont pu se projeter très favorablement et positivement dans leur scolarité. En attestent également pour le baccalauréat le nombre important d'élèves obtenant une mention (56%).

Mais plus encore c'est l'ambition donnée à ces élèves qui est significative de leur projection scolaire post bac.

Ceux qui par méconnaissance, crainte, ou auto censure s'interdisaient des cursus universitaires prestigieux ont osé franchir le pas. Ainsi 25% des bacheliers obtiennent un cursus dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et le plus souvent dans des CPGE de lycées parisiens très connus.

C'est un chiffre très encourageant quand on sait que seuls 13% des bacheliers de l'académie de Créteil se positionnent sur ces filières.

Par ailleurs l'ensemble des actions menées autour de la scolarité de l'élève permet d'offrir à ce public le passeport culturel, artistique et sportif propice à son épanouissement. Mais plus encore ce bagage ce révèle primordial pour le post bac dans la mesure où il permet aux élèves lancés dans le bain universitaire de mieux affronter leurs études. Si à l'échelle nationale ce sont 50% des étudiants qui abandonnent leurs études dès la première année ce pourcentage est très faible pour nos anciens élèves et l'observation de la première cohorte de bacheliers démontrent que seuls 8% de nos élèves ont abandonné leurs études (4 élèves sur 53 bacheliers). Il faut y voir au-delà du niveau de ces élèves le fait que le bagage culturel dont ils étaient les détenteurs a joué un rôle positif.

La création d'une filière Pentathlon moderne, le maintien des classes « cours le matin, sport l'après-midi » et une association sportive (UNSS) forte de 123 élèves apporte à nos élèves un équilibre dans leur projet éducatif et pédagogique.

Nous avons depuis cette année scolaire ajoutée à notre projet d'établissement un volet sur la maîtrise de langue que l'accompagnement et le soutien personnalisé permettent de structurer dans le cadre de l'emploi du temps des élèves. Ce projet nous semble devenir la clef de voute de notre fonctionnement dans la mesure où il est inconcevable de penser que des bacheliers puissent affronter me monde universitaire et professionnel sans une maîtrise affirmée e notre langue. Une des innovations pédagogiques de l'établissement sera dans les trois ans de permettre aux élèves de l'internat de Sourdun l'obtention de leur diplôme avec une maîtrise parfaite de la langue française tant écrite que parlée.

Nous y voyons un véritable défi pour une intégration parfaite de nos élèves dans la société, pour une éducation où chacun puisse aborder l'autre de façon respectueuse et pour une transmission comprise et assumée de tous les messages scolaires et éducatifs.

Ce bilan nous laisse encore des interrogations bien entendu.

Nos élèves accompagnés dans tous les instants de leur scolarité et de leur parcours éducatif doivent davantage trouver une autonomie nécessaire à leur accomplissement. Nous devons au travers de nos projets davantage insister sur les méthodes de travail que doivent s'approprier les élèves.

Cette autonomie doit également se gagner dans un rapport où chacun est respectueux du rôle de chacun.

Nos élèves devront dans leur cursus à Sourdun se départir d'attitude et de postures acquises très jeunes et dont la matérialisation est forcément stigmatisant. Il y a dans ce domaine un long travail à effectuer en impliquant des familles parfois éloignés du projet de leur enfant.

Tout entier fondé sur l'article 14 du projet d'orientation pour l'école le projet de l'internat d'excellence s'est créé dans une période de croissance en effectifs et de travaux effectués en un temps record.

La stabilisation de ces éléments doit maintenant nous amener à amplifier le caractère de laboratoire pédagogique ou « d'incubateur pédagogique et éducatif » comme l'a indiqué le directeur général de l'enseignement scolaire lors d'une réunion en septembre 2013 face aux proviseurs des internats d'excellence.



Annexes obligatoires à joindre :

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
 - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
-



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>